

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 14 AVRIL 2022**

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le six avril deux mille vingt-deux, sont réunis, l'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril, à quatorze heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Emmanuelle PERONI

N°2022/22

MEMBRES PRÉSENTS	
GARIDACCI François	FRIMIGACCI Lucie
FRIMIGACCI-PERONI Emmanuelle	SUSINI Ange
POGGI Dominique	ALESSANDRI Jérôme
ZANETTACCI Alexia	
MEMBRES ABSENTS	
COLONNA DE LECA CRISTINACCE Frédéric	DRAGACCI-CODACCIONI Hélène
MIGEVANT Pierre-Jean	CINOTTI Sandrine
NEGRONI-DESINI Vannina	ZANNETTI Pierre
ALESSANDRI Stéphanie	PAOLI Jean-Paul
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
MIGEVANT Pierre-Jean donne procuration à FRIMIGACCI Lucie	
NEGRONI-DESINI Vannina donne procuration à POGGI Dominique	
CINOTTI Sandrine donne procuration à ZANETTACCI Alexia	
PAOLI Jean-Paul donne procuration à FRIMIGACCI-PERONI Emmanuelle	

OBJET : Approbation compte de gestion M4 2021.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Le Maire expose à l'Assemblée délibérante que le compte de gestion lié au port de plaisance de Cargèse, tenu par le comptable public de la collectivité, retrace l'ensemble des dépenses et recettes qui ont été exécutées au cours de l'exercice budgétaire de 2021.

Le Maire dépose le compte de gestion sur la table du Conseil municipal et propose à l'organe délibérant de l'approuver.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice budgétaire 2021 lié au port de plaisance de Cargèse.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour 11 dont 4 procurations.

Le Maire,
François GARIDACCI

